

L'économie néoclassique au-dessus ou au-dessous de tout ?

Jean-Marie Harribey

2 juin 2020

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2020/06/02/l-economie-neoclassique-au-dessus-ou-au-dessous-de-tout>

*Une Grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille
Pour égaler l'animal en grosseur,
Disant : Regardez bien, ma sœur ;
Est-ce assez ? dites-moi ; n'y suis-je point encore ?
— Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y voilà ?
— Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.
Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :
Tout Bourgeois veut bâtir comme les grands Seigneurs,
Tout petit Prince a des Ambassadeurs,
Tout Marquis veut avoir des Pages.*

Jean de La Fontaine, « La grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf »,

Le texte suivant a été publié aussi sur le blog Médiapart des Économistes atterrés, <https://blogs.mediapart.fr/les-economistes-atterres/blog/310520/l-economie-neoclassique-au-dessus-ou-au-dessous-de-tout>

Le président de la République a décidé de constituer une « commission d'experts sur les grands défis économiques » pour lui faire des propositions de politique pour l'après-pandémie. Cette commission sera présidée par Jean Tirole, lauréat du prétendu prix Nobel d'économie en 2014, et par Olivier Blanchard, ancien chef économiste du Fonds monétaire international. Le premier est connu pour ses thèses qui limitent le rôle de l'État à la mise en place d'incitations permettant un fonctionnement libre des marchés et corrigent les défaillances de ceux-ci, parce que Jean Tirole est trop instruit de la chose économique pour ignorer que les marchés connaissent quelques imperfections. On le dit spécialiste en économie industrielle, mais ses travaux n'ont pas dû être portés à la connaissance de ceux qui ont organisé la désindustrialisation de la France. Olivier Blanchard prit ses fonctions au FMI après la crise de 2007-2008 qui marque, entre autres, la faillite du « Consensus de Washington ». Cela lui permit sans doute de relativiser les conceptions qu'il professait auparavant, au point d'être qualifié de « néokeynésien », notamment lorsqu'il fut convaincu que le multiplicateur budgétaire n'était pas aussi faible que le prétendaient lui-même et nombre de ses collègues et que sa valeur était plus proche de 1,5 que de 0,5.

Mais l'important n'est sans doute pas dans la biographie de ces deux experts au moment où la commission voulue par le président se met en place. Deux faits méritent attention. Le premier est la composition de cette commission. Composée de huit Français, huit Européens et huit Américains, elle est quasiment monocolore, d'obédience néoclassique, à l'exclusion de Paul Krugman et Dani Rodrik. La justification apportée par l'Élysée est : « Le choix a été de privilégier une commission homogène en termes de profils et d'expertise, pour avoir des réponses académiques sur les grands défis. »¹

¹ Cité par Marie Charrel, Cédric Pietralunga et Antoine Reverchon, « Macron s'entoure d'économistes pour penser l'après », *Le Monde*, 30 mai 2020.

Autrement dit, il ne peut exister qu'une vision de l'économie, tant en termes de compréhension d'une situation comme celle que nous vivons, qu'en termes de propositions. Tout cela n'est-il pas de bon augure quand on connaît les préceptes néolibéraux qui ont été appliqués depuis quarante ans et qui sont ceux-là mêmes qui ont contribué à ravager la société au point que celle-ci fut démunie quand la crise du coronavirus est survenue ?

Le chômage, toutes catégories confondues, dépasse 6 millions de personnes. Faudra-t-il pour le réduire rogner les droits sociaux, limiter les salaires, diminuer les dépenses publiques en réduisant les effectifs dans les services publics et augmenter le temps de travail de ceux qui ont un emploi ? Les énormes emprunts publics qui vont être réalisés par le biais du Mécanisme européen de stabilité ou de la Commission européenne, mutualisés sur le papier, vont-ils être subordonnés à la réalisation de réformes structurelles, telles que réformer les retraites ou diminuer l'assurance chômage ? Les trois chantiers désignés par la présidence de la République concernent le climat, les inégalités et le vieillissement de la population. Que deviendront les conclusions de la Convention citoyenne sur le climat si les experts reprennent la main ? Que feront les inégalités si la progressivité de l'impôt sur le revenu, si la soumission des revenus du capital au même barème que les revenus du travail et l'impôt de solidarité sur la fortune ne sont pas rétablis ? La prise en charge du vieillissement de la population sera-t-elle vouée aux mécanismes de marché ?

Des débuts de réponse à ces questions sont donnés en filigrane par les deux co-présidents de la commission. Olivier Blanchard explique que « lorsqu'on constitue une commission, il faut choisir si on l'ouvre à la société civile ou à d'autres spécialistes, comme les sociologues. Nous avons décidé de nous en tenir à des économistes. » D'entrée, on a une idée de la perspective théorique dans laquelle est placée la commission : l'expertise économique est à elle seule capable de traiter du climat, des inégalités et du vieillissement. Evidemment, cela rappelle la posture théorique néoclassique considérant que le raisonnement rationnel de l'*homo œconomicus* (Robinson sur son île raisonnant rationnellement) peut s'appliquer à tout type de décision. Dans ces conditions, l'économiste est à même d'analyser et de proposer sans s'embarrasser des discoureurs sociologico-philosophes.

Les co-présidents de la commission sont prévenus du risque d'être éloignés de la réalité car, dit Jean Tirole, « Nous avons la faiblesse de croire dans les experts ! Mais nous voulons aussi proposer des solutions concrètes. Les auteurs des rapports et nous-mêmes partiront de l'analyse économique, mais, pour être concrets, nous ferons des recommandations qui peuvent tenir la route d'un point de vue politique. »²

Résumons : savoir = expertise ; expertise = expertise économique ; expertise économique = celle de l'*homo œconomicus* ; l'*homo œconomicus* peut embrasser tout problème de société. Circulez, il n'y a plus rien à voir.

On le disait ci-dessus, le plus grave n'est pas que ces experts aient fait de brillantes carrières en racontant des balivernes et des contes à dormir debout, le plus grave est que les principaux sujets dont devrait se saisir la démocratie soient abandonnés entre des mains (pas des cerveaux, des mains) qui ne peuvent pas penser la complexité du monde, qui n'imaginent pas que leur travail pourrait être fécondé par d'autres approches au sein de leur propre discipline et par d'autres disciplines que la stricte économie néoclassique dont on cherche en vain le moindre début de compréhension des phénomènes sociaux dans leur globalité et leurs interactions.

On se souvient que Jean Tirole s'était opposé à la création d'une section universitaire de sciences sociales intégrant l'économie, au motif que l'intégration de l'économie dans les sciences humaines « serait une catastrophe pour la visibilité et l'avenir de la recherche en science économique dans notre pays »³. Bien entendu, il clamait simultanément être ouvert aux autres sciences humaines, mais son ouverture se limitait à « l'économie comportementale », laquelle ramène les choix économiques collectifs aux psychologies individuelles.

La commission qu'il va co-présider avec Olivier Blanchard va commencer ses travaux après la

² Les deux citations précédentes respectivement d'Olivier Blanchard et de Jean Tirole sont extraites de l'entretien accordé à Marie Charrel et Béatrice Madeline : « Le grand danger serait d'oublier l'avenir de la France et de l'Europe », *Le Monde*, 30 mai 2020.

³ Jean Tirole, « Lettre ouverte de Jean Tirole à Najat Vallaud-Belkacem concernant l'ouverture d'une section multidisciplinaire d'économie au CNU », 23 janvier 2015, <http://assoekonomiepolitique.org/wp-content/uploads/Lettre-de-jean-Tirole.pdf>

panne mémorable de l'économie consécutive à la crise sanitaire. Cette commission va-t-elle être en mesure d'apporter un éclairage sur les problèmes de philosophie politique que la pandémie a posés à la société ? Au cours de cette période hors normes, l'expert s'est interrogé⁴ : « Sommes-nous prêts à dépenser suffisamment pour la recherche en santé ? Sommes-nous prêts à payer une taxe carbone pour sauver la planète ? », demandait Jean Tirole. Et il répondait : « Nos principes moraux nous enseignent que la vie n'a pas de prix : on ne doit pas comparer une diminution du pouvoir d'achat avec une baisse de probabilité de décès. En pratique, cependant, la vie a un prix. Dans leur quotidien, les citoyens ne mettent pas systématiquement la vie au-dessus de l'argent et ne sont pas prêts à réduire considérablement leur consommation en échange d'un monde plus sûr. Nous voudrions effacer ces pensées gênantes, mais nous ne le pouvons pas. Si désagréables et inquiétants ces calculs froids sur les choix de santé soient-ils, nous ne pouvons pas échapper à la rationalisation de l'allocation des budgets de santé existants ». Ouf ! Nous voilà rassurés : les choix en matière de santé resteront rationnels. D'ailleurs, l'hôpital n'a-t-il pas été soumis à la rationalité du paiement à l'acte et de la diminution du nombre de lits ?⁵

La création de cette commission, les objectifs qui lui sont fixés, sa composition « homogène » à la fois sur les plans disciplinaire et théorique, et par conséquent les dogmes auxquels se réfèrent explicitement ses responsables, sont un condensé de l'impasse irrémédiable dans laquelle la prétendue science économique, qui n'a de science que le nom, conduit l'enseignement, la recherche et la politique. Elle se veut et se croit au-dessus de toutes les sciences sociales, elle est au-dessous. Le président de la République, par sa décision, accentue le glissement de la démocratie vers le pouvoir des experts. Pire, vers les plus mauvais experts, ceux qui adhèrent aux dogmes néolibéraux et aux choix des classes dirigeantes.

⁴ Jean Tirole, « Allons-nous enfin apprendre notre leçon ? », *Le Monde*, 26 mars 2020.

⁵ Voir Nathalie Coutinet et Jean-Paul Domin, « L'hôpital public à l'épreuve du néolibéralisme : pourquoi l'hôpital public n'est-il plus en mesure de répondre aux urgences sanitaires ? », Note des Économistes atterrés, 18 mai 2020, <http://atterres.org/article/l-hopital-public-a-l-epreuve-du-neoliberalisme-pourquoi-l-hopital-public-n-est-il-plus-en>.